

# CHALLENGE INTER-CLUBS DEPARTEMENTAL

## SAMEDI 01 Février 2014 Champagné

8h30 : Pointage

9h : Début

Poules de 4 équipes : 9h à 12h

Tour 1 : 1 contre 4, 2 contre 3

Tour 2 : 1 contre 3, 2 contre 4

Tour 3 : 1 contre 2, 3 contre 4

13h00/17h30 : rencontres de classement + Tableau Final

Poules de 3 équipes : 9h à 12h

1 contre 3

2 contre 3

1 contre 2

- Pause de midi à 13h, les poules qui n'ont pas terminé à 12h00, termineront pendant la pause.

- Chaque rencontre se joue sur une table. Arrêt au score acquis (premier à 3).

### Benjamins :

*Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les 1/4F l'après-midi et les 3 et 4 de poules jouent les rencontres de classement de 9 à 16.*

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1 – Arnage T.T 1	1 – ASGM 1	1 – Spay CP	1 – Le Mans ASL
2 – US Fercé	2 – Savigné l'évêque	2 – ASTT Vibraye	2 – Le Mans ASGM 2
3 – ASCA Lavardin	3 - Arnage T.T 2	3 – Coulaines 1	3 – Mezières
	4 – Coulaines 2		4- Parigné l'évêque

### Minimes Garçons :

*Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les 1/4F l'après-midi et les 3 et 4 de poules jouent les rencontres de classement de 9 à 15.*

Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1 – Le Mans ASL 1	1 – ASCA Lavardin	1 – Le Mans ASGM	1 – Arnage T.T
2 – Bonnétable	2 – Mezières	2 – Le Mans ASL 2	2 – Coulaines
3 – US Fercé 1	3 - Spay CP	3 – Parigné l'évêque	3 – ASTT Vibraye
	4 – Savigné l'évêque	4 – PPC Mulsanne	4 – US Fercé 2

## Minimes Filles :

12h30 : Pointage

Poules de 4 équipes : 13h00/17h30

Tour 1 : 1 contre 4, 2 contre 3

Tour 2 : 1 contre 3, 2 contre 4

Tour 3 : 1 contre 2, 3 contre 4

Poule
1 – ASL Le Mans
2 – Coulaines
3 – Mezières
4 – Parigné l'évêque

## Benjamines :

Seulement 2 équipes, Le Mans ASL et Arnage.

Pointage : 15h00

Finale : 16h00

Podiums et remise des récompenses prévues vers 17h30. Les 3 premières équipes de chaque catégorie en filles et en garçons sont récompensés. La présence de tous les joueurs et la tenue sportive sont exigées pour la remise des récompenses.

- **Rappel :** *la mixité est interdite et les équipes doivent être complètes.*
- Tout forfait non excusé au moins 48 heures avant le début de la compétition sera sanctionné d'une amende de 25 €.
- Une restauration sera prévue à Champagné.

Les vainqueurs de chaque catégorie sont qualifiés pour la finale Régionale prévue le 20 avril 2014.

*Les responsables du C.I.C.*  
Jérôme Guibert/Romain David